**Résumé**

**54e réunion du Comité technique fédéral-provincial-territorial de l’ours blanc**

**Du 31 janvier au 2 février 2023**

**Organisateur : gouvernement du Québec**

**Lieu : Québec (Québec)**

La 54e réunion du Comité technique fédéral-provincial-territorial de l’ours blanc (CTOB) s’est tenue à Québec du 31 janvier au 2 février 2023. Il s’agissait de la première réunion en personne depuis le début de la pandémie de COVID-19. Seize membres du comité y ont assisté en personne, tandis que les représentants de l’Office Torngat de cogestion de la faune et de la flore, du Gouvernement de Terre‑Neuve‑et‑Labrador et du Conseil consultatif de la gestion de la faune (versant nord) y ont assisté virtuellement. En outre, deux participants permanents ont assisté à la réunion en personne et deux autres participants permanents ont assisté virtuellement à la réunion. Seize spécialistes invités ont également assisté à la réunion (dont 1 virtuellement) ainsi que 11 employés de soutien (dont 2 virtuellement).

Les réunions du CTOB commencent par une séance ouverte où les membres, leur personnel de soutien, les participants permanents et les spécialistes invités participent et échangent des informations. Cette année, la séance ouverte a duré deux jours. Suit ensuite une séance à huis clos réservée aux membres, à leur personnel de soutien et aux participants permanents où ils discutent des affaires propres au CTOB et replissent le tableau de la situation de l’ours blanc. Cette séance a duré une journée en 2023. Aucun résumé de la séance à huis clos n’est présenté.

**Première journée**

La réunion commence par un mot de bienvenue des coprésidents et un tour de table pour que les participants se présentent. Ensuite, Mark Basterfield, coprésident du Conseil de gestion des ressources fauniques de la région marine du Nunavik (CGRFRMN), fait savoir qu’il n’accepterait pas d’être nommé coprésident, ce qui signifie qu’il faut élire un nouveau coprésident. Puis l’ordre du jour est approuvé avec trois modifications : l’ajout d’une mise à jour de Caroline Ladanowski sur la réunion des États de l’aire de répartition de l’ours blanc pendant la séance à huis clos, le retrait de la présentation du rapport Inuit Qaujimajatuqangit (IQ) du Nunavut et détroit de Davis Strait de la séance consacrée aux rapports sur les sous-populations puisqu’il sera présenté plus tôt, et le retrait du rapport d’évaluation de la population du détroit de Vicomte de Melville des séances ouvertes et à huis clos.

Suivent une mise à jour et une discussion sur les questions découlant de la réunion du Comité administratif de l’ours blanc (CAOB). Plus précisément, le CAOB a transmis au CTOB un document décrivant un cadre pour la définition des objectifs de gestion pour chaque sous-population à inclure dans le tableau de la situation du CTOB. L’historique des objectifs de gestion, leur pertinence et l’inclusion des partenaires de cogestion dans leur définition font l’objet d’une discussion nourrie, de même que les spécificités du document d’orientation. On discute également des détails du document. Il est convenu d’adresser bon nombre de ces questions au CAOB, puisque les objectifs sont de son ressort, et le tableau de la situation CTOB lui sera fourni pour lui donner le contexte. Une mesure de suivi est établie pour demander au CAOB s’il souhaite avoir des commentaires sur son document.

Le CTOB approuve ensuite les procès-verbaux de sa réunion virtuelle de janvier 2022 et de sa téléconférence de novembre 2022. Il passe ensuite en revue les mesures de suivi achevées et en suspens découlant de chaque réunion. Les mesures devant toutes être abordées à des points ultérieurs de l’ordre du jour, la discussion à leur sujet est reportée.

Une discussion porte sur le résumé des réunions et sur le souhait général de ne pas toujours confier cette responsabilité au même membre. Il est convenu que la responsabilité du résumé pour une année donnée reviendrait automatiquement au membre hôte précédent.

Le sujet suivant à l’ordre du jour est la mise à jour sur les activités de recherche et de gestion en cours ou achevées au Canada. Nick Lunn donne la première présentation sur la grande variété d’activités entreprises par Environnement et Changement climatique Canada (ECCC). Ces activités portent principalement sur l’ouest de la baie d’ Hudson, mais ECCC mène également des activités de recherche sur de nombreuses sous-populations canadiennes.

Ensuite, Steve Baryluk et Faye d’Eon-Eggerston (gouvernement des Territoires du Nord‑Ouest) font le point sur la recherche et la gestion dans la région désignée des Inuvialuit (RDI). Steve présente les progrès accomplis dans la mise au point d’une estimation par biopsies à l’aide de fléchettes des sous‑populations du nord et du sud de la mer de Beaufort (NMB et SMB, respectivement). Il indique que, l’année dernière, une forte proportion d’ours adultes et un faible nombre de jeunes dépendants ont été observés. Une question est posée sur les raisons de cette situation, et elles ne sont pas claires. Steve indique qu’il y aura une année supplémentaire de recherche qui aidera à déterminer s’il s’agit d’une situation ponctuelle ou d’un phénomène plus constant. Il est noté qu’il a fait très froid l’année dernière et que le régime des glaces semblait différent de la normale. Steve aborde ensuite les progrès réalisés dans l’analyse génétique de polymorphismes mononucléotidiques sur des échantillons recueillis de façon non invasive envoyés au programme BearWatch. Il fait état d’un bon succès pour l’ADN fécal et d’un succès incertain pour l’ADN prélevé dans des empreintes de pas. Cette dernière approche pourrait être transformative si l’on réussit à accroître son succès.

Kaitlin Wilson (CCGF Versant nord) fait le point sur le travail contractuel effectué par Braund pour créer des ateliers de collaboration avec les collectivités visant à intégrer les connaissances autochtones dans des modèles de population intégrés. Trois à quatre ateliers sont ainsi prévus avec des collectivités de la RDI.

Suivent ensuite des mises à jour par des partenaires de cogestion et des spécialistes invités du Nunavut. Ezra Greene (Nunavut Tunngavik Incorporated; NTI) fait le point en indiquant que son organisme collabore avec ECCC à la préparation de la réunion des États de l’aire de répartition de l’ours blanc à Iqaluit. NTI collabore également avec l’organisation de chasseurs et de trappeurs de Whale Cove et le Fonds mondial pour la nature afin d’atténuer les conflits entre les humains et les ours. Les organisations régionales de ressources fauniques présentent ensuite des mises à jour. Ezra indique que le Conseil de gestion de la faune de Qikiqtaaluk ne fournira pas de mise à jour officielle en raison de son mécontentement quant au refus de sa demande d’adhésion au CTOB. Le Conseil de gestion de la faune de Kivalliq Wildlife Board ne présente pas de mise à jour. Paul Ikuallaq fait le point pour le Conseil régional de la faune de Kitikmeot. Il fait part des préoccupations concernant la façon dont les chercheurs scientifiques occidentaux consultent les collectivités inuites et le fait qu’ils n’utilisent les connaissances des Inuits que lorsque celles‑ci leur conviennent. Il indique que le Conseil régional de la faune de Kitikmeot élaborera un cadre de gestion fondé sur les priorités des Inuits et l’Inuit Qaujimajatuqangit (connaissances traditionnelles des Inuits) et cherchera à obtenir les données scientifiques dont il a besoin pour répondre à ces priorités. Puis, Pamela Wong, également du Conseil régional de la faune de Kitikmeot, souligne la nécessité de tenir compte de l’éthique lorsqu’on travaille sur des sujets qui ont des incidences sur les collectivités.

Alyssa Bohart et Amélie Roberto-Charron font ensuite le point sur les activités du gouvernement du Nunavut. Amélie fait une mise à jour sur la recherche en soulignant que le gouvernement du Nunavut a mené ou soutenu de récentes évaluations des sous‑populations du détroit de Davis (DD), du sud de la baie d’Hudson (SBH) et de l’ouest de la baie d’Hudson (OBH), que le rapport DD est finalisé et qu’es les rapports SBH et OBH seront finalisés après les consultations des collectivités dont les dates ne sont pas encore fixées. Elle indique que la planification d’un relevé (combinant dénombrement aérien et prise de biopsies par fléchettes) de la sous-population du détroit de Lancaster (DL) à l’hiver et au printemps de 2023 est en cours. Le Nunavut mènera également une étude de l’IQ dans le cadre de ce travail. Amélie aborde également les plans pour une étude de la sous-population du bassin Foxe (FB) en août 2024. Elle conclut en donnant un aperçu des collaborations avec les universités et d’autres gouvernements. Puis, Alyssa fait le point sur la gestion pour le gouvernement du Nunavut. Elle indique que le travail progresse sur une évaluation des risques de récolte d’ours blancs dans l’OBH, mais qu’il y a des difficultés en raison des divergences entre les connaissances autochtones et la science. Elle fait également le point sur le régime de gestion de la récolte d’ours blancs du Nunavut, qui s’appelle maintenant *Harvest Administration and Credit Calculation System* (HACCS). Plusieurs changements ont été apportés au régime, dont les principaux sont l’élimination de certains calculs des crédits et la supression des crédits partiels pour ne garder que des crédits entiers. S’ensuivent quelques questions et des précisions sur le régime de crédits et le nombre de crédits qu’une collectivité peut demander en même temps, ainsi que sur la façon dont les crédits sont remis à zéro (après une nouvelle décision sur la récolte totale autorisée, même si celle‑ci reste la même).

Joe Northrup, du ministère des Richesses naturelles et des Forêts de l’Ontario, fait le point sur les divers projets de recherche menés dans cette province en collaboration avec les autres gouvernements ayant compétence dans le SBH. Il met en évidence le travail de prise de biopsies par fléchettes pour évaluer les déplacements et la survie des ours blancs, le travail d’atténuation des conflits humains-ours avec les communautés cries de l’Ontario et le déploiement de dispositifs de suivi. Il aborde la mise au point et le déploiement de balises émettrices « burr-on-fur » créées par Polar Bears International et 3M. Ces balises se fixent à la fourrure, ce qui évite les problèmes liés aux colliers émetteurs et permet le suivi des ours mâles. Il indique que l’efficacité des balises est variable et qu’elles doivent être améliorées.

Vicki Trim fait le point pour le Manitoba. Le Manitoba soutient largement d’autres programmes de recherche et de surveillance menés dans l’OBH. Vicki donne un compte rendu des activités du programme Polar Bear Alert, dans le cadre duquel huit ours ont été manipulés, 114 rapports d’occurrences ont été reçus, et cinq ours ont été gardés dans le centre de détention du programme l’année dernière. Elle indique que moins d’ours ont été manipulés au cours des dernières années. Elle mentionne aussi que deux ours ont été observés dans des collectivités situées à plus de 100 km de la côte.

Suivent ensuite les rapports des partenaires de cogestion au Québec. Guillaume Szor fait le point pour le gouvernement du Québec. Le Québec n’a mené aucun projet de recherche officiel l’année dernière. Les prises déclarées diminuent constamment depuis 2010‑2013, et près de la moitié étaient des abattages effectués pour défendre la vie humaine et les biens. Le taux de déclaration en 2022 a été estimé à seulement 5 %, mais, lorsque le plan de gestion de la récolte sera accepté, un taux de déclaration de 100 % sera exigé. La présentation est suivie de questions et d’une discussion sur divers sujets liés à la récolte.

Mark Basterfield, du CGRFRMN, fait le point pour la région marine du Nunavik, en mettant l’accent sur le processus de prise de décision concernant la récolte totale autorisée dans le SBH. Il s’agit d’un processus compliqué en raison des nombreuses administrations compétentes dans le SBH.

Felix Boulanger, du Conseil de gestion des ressources fauniques de la région marine d’Eeyou, fait le point pour cette région. Il décrit l’évolution du plan de gestion au Québec et la façon dont les préoccupations du Conseil ont été prises en compte.

Bob Rogers, du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, indique qu’aucune recherche n’est en cours dans la province et que 12 ours ont été abattus l’année dernière, dont un l’a été à des fins de défense de la vie humaine et de biens. Le plan de gestion de la province fait actuellement l’objet de consultations.

Jason Dicker fait le point pour le gouvernement du Nunatsiavut. Il aborde l’atteinte du quota de 12 ours et décrit certains des échantillons prélevés sur les ours abattus.

Ensuite, Dominique Henri, d’ECCC, présente une étude d’IQ récemment réalisée sur la sous-population du détroit de Davis. Dominique est une spécialiste invitée qui donne sa présentation hors de l’ordre du jour en raison d’un conflit d’horaire. L’étude a été motivée par la nécessité de recueillir des informations sur les ours blancs auprès des Inuits, qui vivent avec l’espèce depuis des millénaires. L’objectif était de recueillir et de documenter l’IQ sur la santé des ours blancs autour des collectivités de Kimmirut, de Pangnirtung et d’Iqaluit afin de soutenir la gestion de la récolte de l’espèce dans le détroit de Davis. L’étude a été considérablement entravée par la COVID, mais ses auteurs ont pu réaliser de nombreuses entrevues et quelques séances de validation. Dominique décrit les méthodes utilisées dans l’étude, y compris la méthode appelée « proportional piling », qui n’a jamais été appliquée aux ours blancs auparavant et qui vise à amener les participants à quantifier certains paramètres, concernant, dans ce cas‑ci, la condition physique et la répartition des ours blancs. L’étude montre que les Inuits ont observé des ours polaires généralement en bonne santé et peut-être un léger déclin de leur état au fil du temps. Ils ont signalé des modifications de l’habitat et des changements dans la composition des populations de phoques. Les participants ont fait part de leurs inquiétudes quant à la sécurité publique liée aux ours polaires et à la nécessité de concilier la sécurité publique et le désir d’assurer l’existence des ours pour les générations futures.

La partie suivante de la réunion est consacrée aux mises à jour pour les États-Unis et le Groenland, qui partagent avec le Canada l’autorité en matière de gestion de certaines sous-populations. D’abord, Erik Anderson, de l’United States Fish and Wildlife Service (USFWS), fait le point sur les travaux de son organisation sur les sous‑populations du SMB et de la mer des Tchouktches. La récolte dans le SMB est stable et inférieure au quota depuis 2013‑2014.

L’USFWS évalue la phénologie d’occupation de la tanière chez l’ours blanc, et Erik résume les travaux portant sur le temps écoulé entre la première sortie de la tanière et l’abandon de la tanière. Ces travaux ont montré qu’il s’écoule en moyenne neuf jours entre la première sortie de la tanière et l’abandon de la tanière, et que les oursons ont un taux de survie plus élevé lorsqu’ils passent plus de temps dans la tanière avant de la quitter définitivement. Erik rapporte également des conflits entre les humains et les ours blancs en indiquant que ces conflits touchent des collectivités et des industries. Il fait état d’une zone de développement industriel où des îles artificielles sont utilisées par les ours. Cette situation nécessite une surveillance intensive.

Ensuite, Todd Atwood, de l’United States Geological Survey (USGS), fait le point sur les travaux de son organisation sur l’ours blanc, lesquels portent pour la plupart sur l’estimation de la sous‑population du SMB. Il explique les importantes difficultés logistiques du travail sur le terrain au cours des dernières années. Le personnel de l’USGS a observé plus de 90 ours cette année dans la partie américaine de la zone d’étude. Il aborde également le travail portant sur la répartition des tanières qui montre qu’il y aurait peut-être davantage de tanières dans les zones où le développement industriel est plus important. Il s’agit toutefois d’un travail en cours, et rien n’est encore définitif.

Andrew Von Duyke, du North Slope Borough, fait le point sur les travaux de son organisme sur l’ours blanc. Il rend compte des travaux visant à analyser l’ADN prélevé dans des empreintes de pas. Il fait état d’un taux de réussite d’environ 50 % pour l’identification de l’individu et du sexe à partir de cet ADN. Il rend également compte d’une recherche sur l’ingestion de déchets, principalement des plastiques, par les ours et mentionne un ours agressif qui a été euthanasié récemment et dont le tube digestif était rempli de sacs en plastique.

La première journée s’achève par une brève mise à jour de Fernando Ugarte, de l’Institut des ressources naturelles du Groenland. Il indique que les prélèvements sont inférieurs au quota pour toutes les sous-populations partagées avec le Canada

**Deuxième journée**

La deuxième journée commence par des présentations de spécialistes invités. Tout d’abord, Robert Letcher (ECCC) aborde l’utilisation d’échantillons prélevés sur les ours récoltés pour surveiller les concentrations de contaminants dans l’Arctique. Il décrit le programme de surveillance des contaminants dans l’Arctique et l’historique de ce programme. Il présente les résultats pour des échantillons de tissus d’ours blancs, où l’on a identifié 210 polluants organiques persistants. Il indique que les concentrations de produits chimiques ignifuges dans les ours semblent diminuer à la suite d’interventions politiques visant à en limiter l’utilisation. Les données montrent que les concentrations de contaminants chez l’ours blanc sont élevées mais variables dans l’ensemble de l’Arctique.

Nick Lunn (ECCC) donne, au nom d’Evan Richardson (ECCC) qui ne peut pas être présent, une présentation sur la génomique et l’écologie alimentaire de l’ours blanc. Il aborde les travaux génomiques en cours sur l’ours blanc, notamment sur l’héritabilité de la superficie du domaine vital et des comportements conflictuels. Les résultats indiquent que ces comportements seraient modérément héritables. Il aborde ensuite des travaux visant à estimer l’âge des ours d’après les profils de méthylation de l’ADN à l’aide d’horloges épigénétiques. Les résultats préliminaires indiquent une bonne concordance entre l’âge de l’ours et les estimations à partir des profils de méthylation. La recherche sur l’écologie alimentaire de l’ours blanc, réalisée près de Pond Inlet, vise à documenter ses interactions interspécifiques et intraspécifiques autour des carcasses des proies. Les chercheurs ont utilisés des phoques récoltés et un réseau de caméras autour pour documenter ces interactions. Les résultats préliminaires indiquent que les ours polaires consomment préférentiellement la graisse avant de se nourrir de muscles. Une autre campagne de terrain est prévue pour 2023.

Alex Langweider, étudiante au doctorat à l’Université McGill, a ensuite parlé de son projet de recherche sur l’ours polaire dans la baie James (qui fait partie de la sous‑population du SBH) en collaboration avec les collectivités de la région marine d’Eeyou. Le travail s’est fait en collaboration directe avec les collectivités et visait à mettre au point un programme de surveillance non invasive des ours blancs. Ils ont utilisé des fils barbelés et des substances odorantes pour attirer les ours, qui en se frottant contre les fils barbelés, laissent un échantillon de poils dont on peut extraire l’ADN pour déterminer le génotype de l’individu. Alex présente les leçons tirées de la première année et des modifications apportées à leurs stations de fils barbelés pour la deuxième année d’échantillonnage. Trente‑sept stations ont été installées dans la région marine d’Eeyou en 2021, et 40 en 2022. Les 118 échantillons de poils obtenus la première année ont permis d’identifier 35 individus différents, tous sur des îles. Un individu a été identifié dans deux sites en 2021. On attend toujours les résultats de 2022. Alex aborde les coûts de cette approche et présente une feuille de route pour ceux qui souhaiteraient l’utiliser. Elle indique que ses prochains travaux consisteront à mener des entrevues avec des détenteurs de connaissances des Cris, à étudier le régime alimentaire des ours par des analyses d’isotopes stables des poils et à réaliser une troisième saison de terrain.

Eric Regehr, de l’University of Washington, donne la dernière présentation des spécialistes invités. Il résume l’article *Polar bear harvest management: defining biological sustainability, the components of a quantitative subpopulation assessment, and the components of a sustainable harvest management regime* (Gestion de la récolte de l’ours blanc : définir la durabilité biologique, les éléments d’une évaluation quantitative d’une sous-population et les éléments d’un régime de gestion durable de la récolte) auquel il a participé. Ce document, rédigé à la demande des États de l’aire de répartition de l’ours blanc, avait les objectifs suivants : 1) définir la récolte biologiquement durable, 2) définir les éléments nécessaires d’une évaluation quantitative des sous‑populations 3) définir les éléments nécessaires d’un régime de gestion durable de la récolte. Eric passe en revue les détails de chaque objectif, en soulignant les incertitudes et les facteurs à prendre en compte. Il définit une récolte biologiquement durable comme une récolte qui maintient la population au-dessus de ce qu’il appelle le niveau de productivité nette maximale, soit le nombre maximal d’ours qui peuvent être récoltés annuellement sans entraîner une baisse de population. Au‑delà de ce nombre, le risque d’effets démographiques négatifs est faible. Il décrit les éléments d’une évaluation quantitative de la sous-population comme suit : 1) une évaluation de l’habitat et de son changement, et 2) une étude sur le terrain pour estimer les paramètres démographiques. Enfin, il présente les éléments d’un régime de récolte durable : 1) mise en œuvre d’une récolte qui permettra d’atteindre l’objectif de gestion, 2) inclusion d’un système de surveillance et d’ajustement des niveaux de récolte et 3) utilisation d’une gestion adaptative.

Des questions techniques sont ensuite abordées. Nick Lunn présente le fonctionnement du nouveau mécanisme CR5A de détachement de colliers émetteurs. Les collectivités et les chercheurs soulèvent constamment la préoccupation que les mécanismes de détachement des colliers ne fonctionnent souvent pas, de sorte que les colliers restent en place à long terme. Un nouveau mécanisme (le CR5A) a récemment été mis au point pour tenter de résoudre ce problème. Ce nouveau mécanisme fonctionne beaucoup mieux : il n’y a eu aucun cas confirmé d’un collier muni du CR5A qui ne s’est pas détaché. Il y a toutefois des incertitudes, car les colliers cessent souvent d’émettre sur la glace de mer, et l’on ne sait pas s’ils ne fonctionnent plus ou s’il ont été arrachés par les ours. S’ensuit une discussion approfondie sur les préoccupations des collectivités concernant l’utilisation des colliers émetteurs.

Les rapports sur les relevés aériens effectués dans l’OBH et le SBH sont ensuite présentés. Joe Northrup donne un aperçu du relevé dans le SBH et de ses résultats. Le relevé a eu lieu en 2021 en même temps que le relevé dans l’OBH. Le relevé a été réalisé selon le même plan que les deux relevés précédents réalisés en 2011 et en 2016. En 2021, on a estimé qu’il y avait plus d’ours dans le SBH que lors des deux relevés précédents. De nouvelles méthodes d’estimation ont été utilisées et ont donné deux estimations : une qui est comparable à celle du relevé de 2016 et une autre qui est plus robuste. La première méthode a donné une estimation en hausse de 29 % par rapport à celle de 2016, et la deuxième méthode a donné une estimation de 1119 ours avec un intervalle de confiance à 95 % de 860 à 1454. Joe indique que cette hausse a probablement deux causes. Premièrement, des travaux de biopsies à l’aide de fléchettes réalisés en même temps que le relevé aérien dans l’OBH et le SBH laissent croire qu’il y aurait eu des changements dans la répartition des ours à la limite entre l’OBH et le SBH qui se seraient traduits par un plus grand nombre d’ours dans le SBH en 2021. Deuxièmement, la récolte entre 2016 et 2021 a été beaucoup plus faible qu’entre 2011 et 2016, et les conditions de glace étaient bien meilleures, avec trois années consécutives de saison libre de glace relativement courte. Ces conditions ont probablement entraîné une augmentation de la reproduction, du recrutement ou de la survie des ours. La contribution relative de ces deux facteurs est cependant incertaine, et un tiers de population était constitué de jeunes encore dépendants, de sorte qu’il faut être prudent lorsqu’on interprète les résultats du relevé à des fins de gestion de la récolte.

Alyssa Bohart présente le rapport du relevé dans l’OBH. Elle donne un aperçu du plan du relevé, qui a été réalisé en même temps que celui dans le SBH et selon le même plan que les deux relevés précédents (2011 et 2016). Le relevé a révélé que le nombre d’ours avait diminué à 618, avec un intervalle de confiance à 95 % de 425 à 899. Comme pour le relevé dans le SBH, les données divergent quant à savoir si cette baisse est attribuable aux déplacements des ours ou à leur démographie. Des données indiquent que le nombre d’oursons, de jeunes d’un an et de subadultes est faible dans l’OBH, ce qui est corroboré par les données de capture physique d’ECCC. Toutefois, les données de biopsies par fléchettes indiquent que des ours se sont déplacés dans le SBH en 2021. Il s’agit sans doute d’une combinaison des deux facteurs : taux démographiques réduits et déplacements des ours. Il faudra une étude approfondie, comme pour le SBH, pour régler la question. La présentation est suivie de diverses questions et d’une discussion sur les relevés dans l’OBH et le SBH. La publication jugée prématurée du rapport sur l’OBH suscite un vif mécontentement.

Le CTOB discute ensuite de divers jeux de données qu’il met à jour annuellement. Il s’agit notamment d’un tableau sur la récolte d’ours répartie par province ou territoire et un tableau de recherche. Les données ont été mises en commun et saisies dans ces tableaux. En outre, le secrétariat discute d’un nouveau tableau qui serait utilisé pour enregistrer les conflits entre humains et ours polaires par province ou territoire.

Felix Boulanger fait le point pour le groupe de travail sur la coexistence des humains et des ours blancs. Ce groupe a été mis sur pied parce que plusieurs provinces et territoires ont constaté davantage de conflits entre des humains et des ours ces dernières années et ont reconnu que le CTOB serait un bon forum pour échanger des idées sur les causes et les solutions. Une discussion porte sur la collecte de données normalisées, la coordination avec le groupe de travail des États de l’aire de répartition sur ces conflits et l’idée de faire des conflits un point permanent de l’ordre du jour du CTOB. On envisage que ce groupe de travail se réunisse chaque année.

Frankie Jean-Gagnon, du CGRFRMN, fait le point sur les activités du groupe de travail sur les connaissances autochtones. Le groupe de travail a récemment finalisé son document d’information sur l’utilisation des connaissances autochtones en général et dans la gestion de l’ours blanc en particulier. Le groupe de travail a décidé de publier une version grand public sur le site Web du CAOB et une version plus complète contenant des recommandations qui sera réservée au CTOB. Frankie parle également du travail de révision des sections du tableau de la situation qui concernent les connaissances autochtones.

Ainsi se termine la séance ouverte de la réunion du CTOB.